Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 30 (2015)

Heft: 4

Artikel: Le patrimoine en 2015 : evidences et paradoxes

Autor: Zumthor, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-726815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

atrimoine en 2015, evidences et paradoxes

Par Bernard Zumthor

Bernard Zumthor, vice-président de la CFMH, examine ci-dessous notre manière de traiter le patrimoine culturel; son bilan n'incite guère à l'optimisme. Ses conclusions sont d'autant plus préoccupantes qu'elles reposent sur une longue expérience professionnelle qui leur confère une grande crédibilité.

Bernard Zumthor quittera la Commission à la fin de l'année, en raison de la limitation de la durée de sa fonction. Il a rédigé l'essai qui suit pour le Rapport annuel 2014 de la CFMH; ce texte, qui nous instruit autant qu'il nous exhorte à agir, peut donc être lu comme une sorte de testament intellectuel.

Nott Caviezel, président de la CFMH

2015 marque le centième anniversaire de la création par le Conseil fédéral de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH). Cette initiative dont on pourrait retracer les lointaines origines aux premières préoccupations patrimoniales exprimées publiquement en Suisse par Philipp Albert Stapfer (1766–1840), ministre de l'éducation de la République helvétique en 1798, a profondément marqué la forme et le fond de la défense des témoins bâtis de la mémoire collective dans notre pays. Un énorme travail scientifique, technique et de conseil a été accompli par ce corps d'experts au service de la Confédération depuis 1915 dans la sauvegarde effective de monuments et de sites historiques menacés. Quelque 2400 objets sont actuellement placés sous protection fédérale.

La CFMH: un rôle décisif

Les accomplissements de la Commission se sont inscrits dans la dynamique internationale de la prise de conscience patrimoniale laquelle a connu une évolution accélérée depuis que les nations se sont avisées de la nécessité de matérialiser leur identité dans la sauvegarde des vénérables Monuments d'art et d'histoire, comme on les désigne encore en titre des Inventaires qui leur sont consacrés dans chaque canton. La notion de patrimoine embrasse aujourd'hui aussi bien l'archéologie que l'héritage industriel, l'architecture urbaine du XIXe siècle que les ensembles de l'époque de la modernité et de l'après-guerre, le paysage ou le patrimoine immatériel et s'étend jusqu'à la reconnaissance de la valeur de témoignage des «laissés-pour-compte du petit patrimoine», comme appelle joliment l'artiste plasticien Didier Serplet (né en 1956) le mobilier urbain modeste ... 1



les citoyens de l'amnésie de leur environnement bâti. Alors qu'en 1945, à l'exception du Tessin, aucun canton n'avait d'office chargé de la conservation du patrimoine, tous sont aujourd'hui équipés de services adéquats, souvent secondés par des commissions plus ou moins spécialisées, tandis que la plupart des grandes villes se sont également dotées de structures administratives compétentes en la matière. Il en est de même au niveau du grand

public, dont les mobilisations émotionnelles à l'encontre des destructions résultant du triomphe de la promotion immobilière, de l'ignorance de propriétaires ou de l'impéritie de certains responsables, ont souvent été à l'origine de la réaction des autorités et, au bout du compte, de la mise en place de mesures de sauvegarde légales.

Depuis les années 1990, la conscience renouvelée du patrimoine dans l'opinion publique est à mettre en parallèle avec celle de l'écologie, pour les mêmes raisons: dégradation de l'environnement, régression de la qualité de la vie, inquiétude devant l'avenir incertain, perte de repères. Des groupes de plus en plus nombreux, à la recherche d'une mémoire, parfois fantasmée, se découvrent une passion civique pour les «vieilles pierres» avec cette conviction, magnifiquement condensée dans le vers du poète René Char (1907-1988): «Ma mémoire est ma patrie». Pour preuve, l'engouement chaque année ravivé, pour les Journées européennes du patrimoine.

Dans ce succès populaire aussi, les tâches accomplies par la CFMH comme gardienne de la doxa, un siècle durant, ont servi de référence et apporté appui et encouragement à toutes les initiatives, publiques ou privées, en faveur de la conservation et de la protection du patrimoine.

Globalement, la situation du patrimoine bâti en Suisse a donc évolué et s'est améliorée bien au-delà de ce dont nos prédécesseurs de 1915 pouvaient rêver. Au surplus, ce développement au sein de la spécificité helvétique a pris place dans un contexte international particulièrement favorable qui vit l'adhésion de la Suisse à la Convention du patrimoine mondial, adoptée par l'Unesco en 1972 et ratifiée en 1975, Année européenne du patrimoine. Cette Convention vise à dresser, à l'échelle de la planète, la liste des biens culturels de valeur universelle exceptionnelle et à engager les pays abritant de tels objets à en en prendre particulièrement soin. En enrichissant de 11 lieux d'exception les 1007 sites répertoriés à ce jour sur les cinq continents, la Suisse occupe, relativement à sa taille, une place de choix sur la scène patrimoniale internationale.

¹ Voir p. ex. Didier Serplet, Soupiraux de Bruxelles, Gratte-pieds de Bruxelles ou Plaques d'égouts d'Europe. Bruxelles 2012.

De tout cela, la Commission de 2015 ne peut que se féliciter. Mais est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes? A y regarder de plus près, la situation du patrimoine est aujourd'hui pour le moins paradoxale. Voici quelques points de réflexion pour ouvrir la discussion.

Plus de patrimoine, moins de moyens, popularité sans précédent

Je n'insisterai pas sur la situation matérielle de la conservation aujourd'hui. Le problème est bien connu et le Message du Conseil fédéral concernant l'encouragement à la culture pour la période 2016-2020 n'invite guère à l'optimisme pour ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine bâti.

Depuis quelques années on ne peut en effet que déplorer un phénomène de distorsion grandissante entre l'élargissement exponentiel des champs d'action de la conservation du patrimoine et le rétrécissement des moyens mis en œuvre pour sa sauvegarde.

On doit en effet malheureusement constater que, par rapport aux années fastes qu'elle connut du milieu des années 1970 à la fin des années 1990, la sauvegarde du patrimoine et des sites connaît au début du XXIe siècle une situation de paupérisation bien réelle. En dépit des apparences, elle souffre d'un affaiblissement grandissant de ses mécanismes de défense, tant naturels (la mobilisation de l'opinion publique) qu'institutionnels (l'inertie des responsables politiques). Faiblesse qui se conjugue souvent avec un amenuisement de son importance dans les organigrammes administratifs. L'alignement de sa gestion sur des critères uniquement quantitatifs et sa fragilisation budgétaire démultiplient encore sa vulnérabilité. Cet état de fait n'est pas propre à la Suisse. Il semble hélas caractériser notre temps sous toutes les latitudes. Bien qu'il fasse parfois débat sur la place publique, l'on ne parvient toujours pas, dans les politiques gouvernementales, à renverser l'ordre des priorités entre l'économique et le culturel. Comme le dit l'écrivain et médiologue Régis Debray (né en 1940), «Après la monstrueuse invasion de l'homme par l'histoire au XIXe siècle on assiste, au XXIe, à la monstrueuse invasion de l'homme par le chiffre». 2

Le paradoxe est que le patrimoine n'a jamais été autant sur le devant de la scène. Les médias en sont friands. Opportuniste, l'industrie touristique en fait ses choux gras: certains sites sont devenus de véritables annexes de Disneyland... pour ne rien dire des placements financiers spéculatifs ou de prestige dont certains hauts lieux du patrimoine sont victimes. Tout cela dans une perversion grandissante de la signification même de la notion de patrimoine et de ses implications socio-culturelles.

Il y a vingt ans, l'anthropologue Henri-Pierre Jeudy (né en 1945) s'inquiétait déjà du phénomène: «Image de marque des villes et des régions, objet privilégié des politiques culturelles, le patrimoine finit par être saturé de discours qui le défendent en lui octroyant une fonction primordiale dans l'ordre de la transmission. Ce repli collectif sur la patrimonialisation, loin d'être une aventure des mémoires, s'impose comme une gestion ostensible des structures symboliques de toute société. Face à la crise des valeurs, face à l'incertitude d'un sens donné à l'avenir, le patrimoine se présente comme une valeur sûre, comme une garantie symbolique.»3

Car c'est un fait que la «patrimonialisation» touche désormais tous les domaines au point qu'elle s'érige parfois en religion - avec ses intégrismes et ses superstitions. Malheureusement, comme dans les manifestations de la foi, les invocations ne suffisent pas à sauver de l'enfer. Le «patrimoine» se réfugie dans une expérience qui n'est plus celle d'objets ou de lieux entourés d'une aura, mais d'une aura qui ne se rattache à quasiment plus rien. Matière vivante, véhicule de la mémoire collective, moteur économique en puissance, le patrimoine peut devenir fétiche stérile, banale marchandise, buzz médiatique, aimable nostalgie...

Sur le plan de l'histoire de l'art, cette défiguration de la valeur patrimoine est à placer dans le contexte plus large d'un rapport à l'histoire qui manifeste une réaction, implicite ou explicite, contre ce qui est présenté comme «moderne», notamment dans le bombardement publicitaire dont chaque consommateur est l'objet. L'intérêt pour l'histoire n'a jamais été aussi éclectique que de nos jours. Il n'est que de voir la ruée du public dans les musées. On peut se demander ce qu'il cherche aussi indistinctement dans une statue grecque ou un Rafael que dans un Jeff Koons ou un «selfie» avec la Joconde en arrière-plan. Comme le suggérait le philosophe Hans-Georg Gadamer (1900-2002) dans une conférence mémorable à Paris en 1982 sur le surprenant intérêt renouvelé pour Platon, peut-être ne cherchet-il inconsciemment qu'un mode alternatif d'existence dont la plongée générale dans le virtuel constituerait la plus consternante démonstration contemporaine. C'est en ce sens que l'histoire informe (donne forme à) la qualité de la vie. L'intérêt pour le passé fantasmé est proportionnel aux désillusions apportées par le présent ou par le futur que promet ce présent.

² Régis Debray, entretien sur France-Culture. émission Réplique 3 juillet 2015.

³ Henri-Pierre Jeudy. Entre mémoire et patrimoine. In: Ethnologie française, janvier-mars 1995, nº 1.



95%

... des personnes interrogées trouvent que la conservation du patrimoine historique est quelque chose de très ou d'assez important pour la Suisse.

D'un point de vue strictement historique, le phénomène est passionnant car il révèle une contradiction non encore résolue de l'idéologie de la modernité. Tout se passe en effet comme si nous n'avions pas encore surmonté le choc de la rupture historique prônée par les avant-gardes d'entre les deux guerres, la fameuse «nappe blanche» de Le Corbusier (1887-1965), rupture qui, paradoxalement, avait la volonté de s'inscrire dans une sorte de «tradition de la nouveauté» remontant aux théoriciens du milieu du XVIIIe siècle.4 C'est cette ambiguïté dans la lecture de l'histoire qui a fait, par exemple, le succès du recyclage de l'architecture classique en «style post-moderne»: le retour à l'académisme le plus pompier apparaissant à ses auteurs progressistes rétrogrades comme aussi nouveau que le rejet de l'histoire aux futuristes de 1917. L'histoire constituant la substance même du patrimoine, il va de soi que celui-ci ne pouvait échapper à ses équivoques.

Aveuglante visibilité

Sur le plan sociologique, il ne fait pas non plus de doute que ces contradictions qui affectent directement la gestion et la compréhension du patrimoine, participent d'un contexte général de globalisation et de réduction des valeurs de la culture à leur dénominateur commun le plus banal ou parfois hélas...le plus fanatique. Mouvement de repli et de dévalorisation qui engendre tranquillement confusion et sectarisme. C'est ainsi qu'un discours patrimonial public se déploie (en dehors des cercles de spécialistes), lyrique ou volontariste selon les cas, dans un vide intellectuel caractérisé par une telle perte de toute référence épistémologique, sociale, ou simplement historique, qu'il ne semble capable de produire au quotidien qu'indifférence et incompréhension des enjeux fondamentaux de la préservation de notre héritage. Plus on voit, moins on sait voir.

Que l'on me comprenne: mon propos n'est pas d'opposer quelques rares «détenteurs de la connaissance» à une masse d'ignorants, de prôner un savoir élitaire face à une supposée ignorance populaire. Au contraire il s'agit d'essayer de comprendre pourquoi tout se passe comme si la faveur populaire croissante (même mal comprise) du patrimoine était inversement proportionnelle à la (re)connaissance, par les responsables politiques et leurs électeurs de sa fonction majeure dans la culture et, partant, de l'impérieuse nécessité d'assurer sa conservation effective.

La célébration du centenaire de la CFMH offre une occasion privilégiée pour essayer de saisir le sens de cet étrange phénomène antinomique en interrogeant ce qui fait aujourd'hui la spécificité de la problématique patrimoniale.

Tout patrimoine

En premier lieu il convient de placer celleci dans l'évolution de la notion de patrimoine. L'approche historique qui a marqué la pensée de l'héritage culturel en Europe depuis le XVIII^e siècle a fondé la dualité du concept de monumentum: objet d'art doué d'une valeur intrinsèque intemporelle et document historique ne pouvant être signifiant que dans et par son contexte. A la fois mémoire et lieu de mémoire, symbole et archive.

Inhérentes à cette définition, les notions d'unicité et de typicité permirent de diversifier à l'infini les genres d'objets entrant dans la définition patrimoniale: édifices, lieux, sites et objets liés à la religion, à l'histoire culturelle, civique et militaire, aux coutumes, à la politique, à l'économie,

⁴ Cf. le titre significatif du grand livre de Joseph Rykwert sur les architectes du XVIIIe siècle: The First Moderns (Cambridge Mass. 1980). Voir aussi sur ce sujet un article de Manfredo Tafuri dans Domus 653 (1984).



térielle et/ou visuelle. D'où l'assimilation progressive de toute mise en valeur du patri-

> ... des personnes interrogées ont visité un musée en Suisse au cours des 6 derniers mois.

moine à une opération muséologique, plus particulièrement dans sa dimension la plus «spectaculaire» au sens étymologique. Les circuits touristiques, les Journées du Patrimoine donnent ainsi davantage à voir qu'à penser.⁵ De plus en plus, toute forme culturelle semble ne devoir, ne pouvoir, exister que dans une sorte d'exhibitionnisme pervers, ce spectacle que dénonçait l'écrivain et cinéaste Guy Debord (1931-1994), alors même que notre regard se brouille et que notre discernement se dégrade. Paradoxe du mythe et de la pratique On doit déduire de l'observation de ce phé-

nomène que la consommation par le seul regard, des repères de notre mémoire fait partie intégrante de l'outrance visuelle qui caractérise notre époque en la soumettant à la primauté du paraître sur le signifier. Cela ne veut pas dire que le patrimoine perd sa signification mais que celle-ci est le fait d'un déplacement par lequel la logique de la conservation finit par imposer sa propre finalité: conserver pour communiquer (comme on le fait d'une information) non pour transmettre, devient une règle qui, à

⁵ La visibilité même du monument en vient à se contracter en un banal regard sur soi-même: vovez le phénomène du «selfie» dans lequel le site patrimonial est réduit à un arrière-plan mettant en valeur les

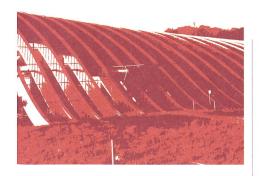
elle seule, engage tout le processus de patrimonialisation. Ses effets, artificiels car cosmétiques (mais dont on fait un critère de succès!), sont de convaincre le public que, lorsqu'il va au musée ou se joint aux foules qui envahissent les grands sites historiques, il participe effectivement à une expérience panculturelle, une sorte de grand-messe syncrétique de la conscience historique, quitte à perdre en profondeur ce qu'il gagne en étendue...

En d'autres termes, cette distorsion collective de l'expérience du patrimoine représente une véritable aliénation de la fonction mémorielle, à savoir le transfert de la sauvegarde des structures symboliques de la société, à leur mise en évidence, c'est-à-dire à la manifestation ostensible de leur pérennisation.

Cela, curieusement, dans l'indifférence quant à la manière effective de les conserver!

à l'urbanisme, à la technologie, etc. Cette diversification qualitative fut elle-même sujette à évolution et à extension quantitative. En effet, le XIXe siècle et la première moitié du XXe ont eu une vision exclusive du patrimoine bâti. Il s'agissait de ne préserver que les fleurons uniques de l'héritage majeur: églises, châteaux, sites exceptionnels. Depuis, comme nous l'avons mentionné plus haut, la vision est devenue de plus en plus inclusive. Le champ s'est considérablement élargi, tant dans l'espace que dans le temps et dans la pluralité, au point d'englober dans une conception de plus en plus holistique, tout ce qui incarne la qualité de la vie à travers la perpétuation d'une physionomie urbaine ou rurale, signifiante dans la totalité de ses dimensions culturelles: physiques, émotionnelles, esthétiques, historiques, sociales ou spirituelles.

Le problème est que lorsque tout devient patrimoine, plus rien ne l'est vraiment. A fortiori dans une société devenue nomade, délocalisée par le biais des technologies de la communication, qui nous font appartenir non plus à des lieux mais à des réseaux, une société dans laquelle le pendant de la



C'est dire que la perception du patrimoine relève de plus en plus du signe et du mythe et qu'il peut donc se détacher du réel et poursuivre une pleine existence virtuelle, néanmoins signifiante sociologiquement et culturellement mobilisante... sans que le fait de négliger la pratique physique, concrète, matérielle, urgente, de la conservation des édifices et des lieux du patrimoine ne soit ressenti comme contradictoire.

Universalité, particularismes, identité

Comme chacun sait, ce que l'on retient et qui devient mémoire, collective ou privée, n'est jamais gratuit. Essentiellement politique, la mémoire travaille à la préservation des savoirs qui fondent toute culture spécifique. Mais elle est toujours vulnérable, exposée aux dangers d'altérations accidentelles ou volontaires. Aujourd'hui, face à la crise prolongée des valeurs, dans l'incertitude d'un sens donné à l'avenir, le patrimoine représente plus que jamais dans l'inconscient collectif, un rempart contre ces dangers. Il apparaît comme une valeur nécessairement sûre, garantie symbolique de notre propre longue durée en tant qu'entités humaines douées d'identité, c'est-à-dire conscientes d'elles-mêmes, de leur être.

Dans cette perspective, tout lieu, tout objet dans l'espace, étant susceptible de «patrimonialisation», les signes de leur métamorphose dans la pure visibilité se proclament publiquement en termes d'expansion culturelle universelle. Ils se donnent comme la traduction globalisante (cf. la notion de patrimoine «mondial» de l'Unesco) des particularismes nationaux, régionaux, locaux qui composent le patrimoine. On voit d'emblée les contradictions que cette dynamique paradoxale va entrainer: qu'en sera-t-il de l'identité dans son rapport à l'universalité? En assurant aux monuments et aux objets une pérennité largement fantasmée, le patrimoine propose et légitime une conception linéaire de l'histoire, comme si les évènements significatifs se succédaient sans accident, devenant organiquement des symboles pour le passé, le présent et le futur. Par implication, ce processus le rattacherait nécessairement à l'ordre de l'universel. Or l'évolution et la diversité des significations que les sociétés lui donnent prouvent combien il procède au contraire du conjoncturel ou, plus exactement, de la dialectique entre les deux.

C'est ainsi que si la patrimonialisation impose à la conservation des sites et des monuments un certain ordre (notamment les principes fondamentaux, universels, de la Charte de Venise), celui-ci se heurte souvent aux enjeux des particularismes. La mémoire, écrivait l'ancien directeur de l'architecture et du patrimoine français François Barré (né en 1939), est une substance ambiguë faite de sens et de signes qui peuvent être perçus différemment selon la position des uns et des autres et leur regard sur le passé 6. Comme on l'a vu dans les Balkans il y a vingt ans, comme on le voit aujourd'hui dans la violence destructrice au Moyen-Orient, le patrimoine «ethnicisé» et vandalisé au nom de la pureté raciale ou religieuse, devient une ressource vivante dans le combat politique.

Il n'est donc de fait pas réductible à un produit culturel généralisable. Pour prendre un exemple moins désolant de particularisme, on pourrait évoquer la spécificité japonaise avec ses temples reconstruits à l'identique génération après génération, ou ses «trésors humains vivants» gardiens des savoirfaire...

Il s'en suit que la revendication de l'identité en matière de patrimoine est toujours ambivalente: tantôt elle exprime des résistances à l'exclusion et à la destruction, tantôt elle manifeste des modes de sectarisme et de totalitarisme. Quand elle fait l'objet d'une surenchère, elle risque d'entrainer un de ces délires «identitaires» tragiquement illustrés dans maints conflits à travers le monde qui, de la Birmanie à la Syrie, de Tombouctou à Mossoul, dénotent une monstrueuse régression de l'humain et de la pensée.

Dès lors, dans la liquéfaction généralisée du sens du patrimoine, entre image et symbole, entre engouement et abandon, comment fonder une identité où les hommes, citoyens du monde, se retrouvent dans une véritable dimension historique plutôt que se perdent dans une fiction réduite à un décor? En d'autres termes, comment construire avec la réalité concrète de nos monuments et de nos sites, une identité qui, d'une part échappe à l'indifférenciation de la culture

⁶ François Barré. Donner lieu, prendre son temps, n'est-ce pas? In: ESBA Nº 3. Genève 2004.



touristique de masse et résiste aux manipulations chauvines qui ne cherchent dans sa préservation que l'assurance d'un continuum folklorique, et d'autre part se garde du fétichisme de l'«authenticité», laquelle n'a de sens que juridique, ou de la «défense des origines», voie royale du chauvinisme culturel et politique?

Mais surtout comment concilier enfin l'idéal démocratique de la reconnaissance universelle des valeurs de l'esprit humain avec la revendication légitime de la singularité sans laquelle il n'y a tout simplement pas d'identité culturelle?

Conscience patrimoniale: savoir et sensibilité

Les pratiques actuelles et futures de la sauvegarde posent le problème du mode de diffusion d'une connaissance des valeurs patrimoniales autre qu'anecdotique, décorative, nostalgique ou mercantile. Tant que celleci restera réduite à la manipulation économique ou à la consommation passive, mais boulimique, de l'image d'elle-même plutôt que construite en mémoire critique, active, curieuse, savante, on ne brisera pas le cercle

paradoxal, relevé précédemment de la popularité et du désengagement officiel.

A l'évidence, l'instrument de ce réveil ne se trouvera que dans la formation. Actuellement, on l'a vu, les processus de sensibilisation relèvent davantage de l'information que du cognitif. Pour le public, la didactique en matière d'intelligence historique se résume, la plupart du temps, à ce nivellement récréatif que la télévision pratique avec tant de maîtrise au nom de la diversité démocratique. Dans les universités seules les facultés d'histoire de l'art traitent du sujet de façon relativement approfondie. Dans les écoles d'architecture, en urbanisme ou en géographie, les programmes sont rarement suffisants en ce qui concerne l'histoire, l'archéologie, la conservation et sa théorie, les méthodes et la déontologie de la sauvegarde. Quant aux milieux professionnels, ils souffrent à la fois d'un défaut de formation continue et de la dissolution des métiers traditionnels.

La question est fondamentale, car il n'y aura pas de conscience sans connaissance, sans un savoir solidement construit dès le plus jeune âge. Mais il n'y aura pas non

plus de conscience sans une sensibilisation intelligente qui sache retrouver l'étymologie qu'elle partage avec la sensibilité. Cela veut dire que la compréhension de la nécessité fondamentale de la préservation de notre mémoire et de la défense de ses significations socio-culturelles et historiques, exigent de l'envisager concomitamment dans son rapport à la création et à l'émotion. En effet, en amont de la reconnaissance de la valeur patrimoniale de ce qui, dans les signes matériels de l'existence humaine (souvenirs, documents, objets, lieux, bâtiments...) constitue le fondement de notre être collectif, notre propre conscience intime, comme entité psychologique, sociale ou culturelle, s'enracine dans la perception d'une histoire ressentie, éprouvée comme nôtre, dans la signification que nous lui donnons et dans le continuum que nous y déchiffrons. Le patrimoine bâti, comme valeur partagée au sein du groupe humain, représente ainsi la matérialisation des consciences individuelles dans notre environnement.

«Le lieu constitue notre mode physique d'appartenance à l'histoire» disait l'architecte Vittorio Gregotti (né en 1927).7 Or pas plus que les civilisations ne sont immuables, le lieu d'enracinement de notre mémoire n'est-il fixé une fois pour toutes. L'environnement historique, bâti ou naturel, est instable en vertu de l'incessante action de l'homme sur lui. Selon la belle formule de l'historien de l'art et de l'architecture An-

Vittorio Gregotti. Il territorio dell'architettura.

dré Corboz (1928-2012), il s'apparente au palimpseste continuellement gratté, effacé, réutilisé, récrit. Nous y retrouver conduira donc inévitablement à en relire constamment les données, à les réorganiser en une nouvelle intelligibilité, à en redéfinir le sens à travers une expérience, individuelle et partagée, qui plonge ses racines dans l'inconscient collectif, dans tout ce qui, en nous, éveille inquiétudes, regrets, attachements, nostalgie, confiance ou espoir. «La mémoire, dit Le Clézio, ce n'est pas seulement une quête personnelle. C'est un travail sans fin pour la mise en ordre et l'architecture du monde».8

C'est dire que la conscience patrimoniale est essentiellement fruit d'un imaginaire, et c'est pourquoi son pouvoir d'évocation (l'émotion devant les «vieilles pierres») est de nature fondamentalement poétique. Et dans la mesure où cette poésie atteste notre hérédité, revivifie à chaque instant notre généalogie, sa valeur est hautement symbolique.

Le tissu de la mémoire est fait de savoir et d'émotion. Œuvres humaines, nos monuments et nos sites sont certes le fruit du calcul nécessaire à l'adaptation au milieu et aux besoins. Ils sont aussi et surtout le fait de liberté créatrice, de volonté non technique, de désir de durer, de temps perdu (celui de l'expérience proustienne mais aussi celui passé à lisser un beau crépi, à ajuster une charpente compliquée...), bref, de tous ces fragments indéfinissables qui articulent la singularité de l'objet sauvegardé et donnent au lieu son génie.

Ce double caractère, matériel et psychologique, fonde les raisons d'être primordiales de la reconnaissance du lien patrimonial dans les sociétés humaines. Avant toute valorisation culturelle particulière, il légitime la conservation des témoins mémoriels sur les plans tant philosophiques que psychiques. L'existence même d'un lieu, bâti ou paysager, où ancrer les rêves de la mémoire, garantit la cohérence de notre identité spatiale, confirme la tangibilité de

nos «origines», inscrit dans le territoire nos virtualités sociales et historiques. Chacun a éprouvé, une fois ou l'autre, ce sentiment de vertige, de désorientation, de perte, face au lieu naguère familier mais rendu méconnaissable par une incohérente rénovation...

Dès lors, sensibiliser le public, les propriétaires et les décideurs au patrimoine architectural implique un tout autre engagement que se contenter d'en faire la publicité! Il s'agit de créer les conditions d'une véritable expérience de l'œuvre, au sens où l'entendait Hans-Georg Gadamer pour qui «l'expérience transforme celui qui la fait».9 Aller à la rencontre d'une œuvre d'art, d'un objet d'artisanat, d'un site historique, d'un paysage, d'une friche industrielle, d'un édifice exceptionnel, en faire l'expérience, c'est accepter d'être transformé par ce qu'ils sont et par ce qu'ils signifient, et c'est se responsabiliser à l'égard de leur conservation.

Cette préoccupation sous-tend en permanence le travail de la CFMH. A travers ses réflexions, ses avis et ses recommandations scrupuleusement argumentées, elle s'efforce toujours de rendre ses interlocuteurs attentifs à ces dimensions complexes de la réalité patrimoniale.

Car il s'agit de faire comprendre que le monde n'est pas à notre disposition en libre service et que ses composantes historiques ne sont pas des emballages jetables. L'héritage de nos prédécesseurs n'a pas été créé pour notre bon vouloir. Il est une dette que nous avons envers nos successeurs. Dans ce bref intervalle, à travers l'expérience contemporaine des œuvres du patrimoine, l'homme doit sans cesse réapprendre cette vision par où, selon le poète Rainer Maria Rilke (1875-1926), la créature «regarde dans l'ouvert» et... se souvient.

Resümee

2015 ist der 100. Geburtstag der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege EKD. Insgesamt hat sich die Situation des gebauten Erbes in der Schweiz verbessert weit stärker als es sich deren Gründer 1915 erträumt hatten. Bei näherer Betrachtung jedoch erscheint die Lage des Kulturerbes paradox. Man muss feststellen, dass in der Kulturgüter-Erhaltung seit Beginn des 21. Jahrhunderts eine deutliche Verarmung stattgefunden hat. Gleichzeitig stand das Kulturerbe nie zuvor so sehr im Vorder-

Auf gesellschaftlicher Ebene ist dieser Widerspruch zweifellos im Kontext der Globalisierung mit ihrem kulturellen Werteverlust zu betrachten. Nie war das Interesse für Geschichte so eklektisch wie heute, der öffentliche Kulturerbe-Diskurs ist geprägt vom Verlust jeglicher epistemologischer, sozialer oder historischer Bezüge. Seit Mitte des 20. Jahrhunderts hat sich zugleich das Feld des Kulturerbes erheblich ausgeweitet; es besteht das Problem, dass, wenn alles Kulturerbe wird, nichts mehr wirklich Denkmal ist. Zusätzlich setzt unsere Zeit das Aussehen deutlich über den Gehalt. Das Kulturerbe verliert damit nicht an Sinn, aber es wird eher erhalten, um ein Publikum zu unterhalten als um es ihm weiterzugeben.

Das gebaute Kulturerbe unserer Umgebung stellt die Materialisierung individueller Denkweisen dar. In diesem doppelten, materiellen und psychologischen Charakter liegt die wichtigste Berechtigung für eine gesellschaftliche Bindung ans Kulturerbe. Öffentlichkeit, Eigentümer und Entscheidungsträger für dessen Erhaltung zu sensibilisieren muss also deutlich über blosse Werbemassnahmen hinausgehen. Es müssen Bedingungen für eine echte Erfahrung der Werke geschaffen werden. Diese macht uns bewusst, dass die Welt uns nicht zur freien Verfügung steht: Das Erbe unserer Vorgänger schulden wir unseren Nachkommen.

⁸ Jean-Marie Gustave Le Clézio, en 2014 dans Le Nouvel Observateur à propos de Un rocher sur l'Hudson de Henry Roth.

⁹ Hans-Georg Gadamer, Vérité et méthode (Wahrheit und Methode), Paris 1976.